

Pureté de l'air et odeurs



Neosys AG

Belchenstrasse 3
CH-4600 Olten

+41 32 674 45 11
info@neosys.ch
www.neosys.ch

Neosys AG dispose de spécialistes totalisant plus de 20 ans d'expérience dans la lutte contre la pollution atmosphérique. Nous comptons parmi nos clients des entreprises industrielles et artisanales, mais aussi des autorités municipales, cantonales et fédérales. Nos principales prestations dans le domaine de la pureté de l'air sont décrites ci-dessous. Profitez de nos nombreuses années d'expérience !



Pureté de l'air et odeurs

Nos prestations :

Concepts d'assainissement de l'air pollué

Vous avez besoin d'un concept d'assainissement pour réduire les émissions de votre entreprise ou d'une installation, parce que les exigences de l'ordonnance sur la protection de l'air ne sont plus respectées ou parce que des émissions excessives ont été détectées ?

- Assainissement de l'air pollué : en tant que conseillers neutres vis-à-vis des fabricants, nous évaluons la meilleure solution pour réduire les émissions de polluants et d'odeurs de votre installation.
- Réduction des émissions diffuses : nous vous conseillons en matière de réduction des émissions diffuses de COV ou de poussières selon l'état actuel de la technique.

Émissions et bilans de COV

- Bilans de COV : nous établissons ou vérifions pour vous le bilan de COV conformément à l'article 10 de l'ordonnance sur la taxe d'incitation sur les composés organiques volatils (OCOV).
- Déclaration des émissions, cadastres des émissions : nous préparons la déclaration des émissions de votre entreprise conformément à l'article 12 de l'ordonnance sur la protection de l'air avec toutes les informations requises pour l'évaluation, telles que l'émission par polluant atmosphérique et par heure ou année, le lieu du rejet, la hauteur de la cheminée, etc.
Nous calculons les prévisions d'émissions pour de nouvelles installations.

Calcul de la hauteur des cheminées

- Nous déterminons la hauteur de cheminée requise pour votre installation selon l'annexe 6 de l'ordonnance sur la protection de l'air (OPair) ou selon les recommandations de l'OFEV sur les cheminées.
- Si nécessaire ou si vous le souhaitez, nous optimisons la hauteur de la cheminée par le biais d'une expertise des immissions.

Expertise des immissions

- Nous établissons des prévisions d'immissions basées sur des modèles informatiques afin d'évaluer les immissions de polluants atmosphériques ou d'odeurs provenant de vos installations.
- Nous vous soutenons dans l'élaboration de mesures possibles pour améliorer la situation en termes d'immissions.

Odeurs

- Nous évaluons les émissions d'odeurs à l'aide de mesures olfactométriques.
- Nous préparons des expertises d'odeurs conformément à la recommandation de l'OFEV sur les odeurs.
- Nous calculons des prévisions d'immissions basées sur des modèles informatiques.
- Nous élaborons des concepts d'assainissement pour éviter les immissions d'odeurs.

Pureté de l'air sur les chantiers

- Nous évaluons les chantiers susceptibles de générer des émissions et définissons les mesures nécessaires conformément à la directive de l'OFEV concernant la protection de l'air sur les chantiers.
- Nous évaluons les transports de chantier susceptibles de générer des émissions et définissons les mesures nécessaires conformément à la directive de l'OFEV concernant la protection de l'air sur les chantiers.

Personnes de contact

Rolf Gerber

rolf.gerber@neosys.ch

+41 32 674 45 11

Felix Martin

felix.martin@neosys.ch

+41 32 674 45 16

